



Interreg



UNIONE EUROPEA



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

T1.2.2. Rapport sur les tables conjointes

Région SUD, Fondation CIMA



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée

Le présent travail a été élaboré par le personnel de la Région Sud et de la Fondation CIMA en collaboration avec les autres partenaires du projet. En particulier, on met en évidence les contributions provenant des Autorités de bassin de district de l'Apennin septentrional, de la Région Ligurie (ANCI Ligurie), de ANCI Toscane, de la Cité métropolitaine de Gênes.

Index

1. Introduction.....	5
2. Autorité de bassin de district de l'Apennin septentrional	5
2.1. Objectif des tables conjointes	5
2.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués	5
2.3. Articulation du parcours et méthodologie des rencontres.....	6
2.4. Résultats	8
2.5. Calendrier de réalisation.....	9
2.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé.....	10
3. Région Ligurie (Activité déléguée à l'ANCI LIGURIE).....	11
3.1. Objectifs des tables conjointes.....	11
3.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués	11
3.3. Articulation du parcours et méthodologie des rencontres.....	12
3.4. Résultats	13
3.5. Calendrier de réalisation.....	13
3.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé.....	13
4. Anci Toscane.....	14
4.1. Objectifs des tables conjointes.....	14
4.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués	14
4.3. Articulation du parcours et méthodologie des rencontres.....	15
4.4. Résultats	16
4.5. Calendrier de réalisation.....	17
4.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé.....	17
5. Cité métropolitaine de Gênes	18
5.1. Objectif des tables conjointes	18
5.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués	18
5.3. Articulation du parcours et méthodologie des rencontres.....	18
5.4. Résultats	20
5.5. Calendrier de réalisation.....	20
5.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé.....	20
6. Fondazione CIMA	21

6.1.	Objectif des tables conjointes	21
6.2.	Sujets promoteurs et acteurs impliqués	22
6.3.	Articulation du parcours et méthodologies des rencontres.....	22
6.4.	Résultats	23
6.5.	Calendrier de réalisation.....	23
6.6.	Éléments de durabilité et faiblesses du chemin emprunté	23
7.	Region Sud (Region PACA).....	24
7.1.	Objectif des tables conjointes	24
7.2.	Sujets promoteurs et acteurs impliqués	25
7.3.	Articulation du parcours et méthodologies des rencontres.....	25
7.3.1.	Tournée des territoires	25
7.3.2.	Les enquêtes.....	25
7.3.3.	La commission inondation	26
7.4.	Résultats	27
7.5.	Calendrier de réalisation.....	27
8.	Synthèse	28
9.	Annexes	32
9.1.	ANNEXE 1.....	32
9.2.	ANNEXE 2.....	38
9.3.	ANNEXE 3.....	39

1. Introduction

L'objectif du produit est de passer en revue les activités développées par le Partenariat en relation avec la construction de groupes de travail conjoints entre les différents acteurs de la gouvernance des risques d'inondation et de la planification de la protection civile.

La construction et la réalisation de ces moments se configure comme une étape importante pour initier et structurer de manière durable des processus d'échange et de partage entre les acteurs de la gouvernance des risques pour améliorer les politiques et actions d'atténuation des risques. Par les soins de la Fondation CIMA et de la Région PACA

2. Autorité de bassin de district de l'Apennin septentrional

2.1. Objectif des tables conjointes

Dans le cadre du Projet, l'Autorité de bassin de district de l'Apennin septentrional a promu la mise en œuvre de deux Contrats de Rivière: le premier sur le Serra et le second sur la Cecina. Dans les deux cas leur mise en œuvre a été possible grâce à un processus structuré et participatif auquel se sont engagées les réalités institutionnelles et associatives présentes sur le territoire pour la rédaction des documents nécessaires. Tout cela est arrivé sur la base d'une série de rencontres structurées et organisées au cours desquelles s'est affirmée davantage la prise de conscience de la nécessité de protéger et de sauvegarder les deux cours d'eau, en promouvant en même temps des projets de développement des territoires avec des modalités respectueuses de l'environnement et en faisant participer les communautés aux mesures à adopter pour prévenir et gérer les risques d'inondation.

2.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués

Les deux Contrats de Rivière mis en œuvre dans le cadre du Projet Proterina 3-Évolution ont été élaborés à partir de l'intérêt réciproque manifesté par l'Autorité de bassin de District de l'Apennin septentrional d'une part et certaines Communes côtières intéressées à développer ces outils législatifs auxquels se sont joints les Consortiums d'Assainissement et d'autres organes et/ou associations présents sur le territoire. Les sujets promoteurs et les autres acteurs impliqués dans les tables de travail sur les deux Contrats sont indiqués ci-après.

CdR du Serra - Autorité de bassin de District de l'Apennin septentrional (promoteur), Commune de Seravezza (promoteur), Consortium d'Assainissement 1 Toscane Nord, Parc Alpes Puantes, Union des Communes de la Versilia, Université de Pise- Département d'Ingénierie, de l'Énergie, des Systèmes, du Territoire et des Constructions (DESTEC), Province de Pécques, ANCI-Toscane, Centre pour la Recherche et la Haute Formation pour

la prévention des Risques hydrogéologiques (Ce.ra.fri) et Fondation Terres des Médicis, Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement de la Toscane (ARPAT), Club Alpin Italien (CAI) Versilia, CONFCOMMERCIO Lucques Massa Carrara, Legambiente Seravezza, Pro Loco Seravezza, Pubblica Assistenza de Azzano, Pubblica Assistenza de Giustagnana, Pubblica Assistenza de Minazzana, Amis de la Terre, Alkedo, Apu Sport Environnement Emotions, CIBART Seravezza, Comité Monte Costa, CO.MIS.SER, Coopérative de production et travail, Ecological Research and Services for the Environment (ERSE), FLY CLUB '90, Groupe d'Achat Solidaire (GAS) Vezza, Restaurant Michelangelo, Sb Research Group, Slow Food Section Terres des Médicis et Apuanes.

CdR du Serra - Autorité de bassin de District de l'Apennin septentrional (promoteur), Commune de Cecina (promoteur), Commune de Montescudaio (promoteur), Commune de Riparbella (promoteur), Consortium d'Assainissement 5 Toscane Côte, ANCI Toscane, Union Cols Maritimes Pisans , A.S.A. spa (Société de Services environnementaux), R.E.A. spa (Rosignano Énergie Environnement), Cercle Nautique de Cecina, Porto Cecina spa, Consortium Pôle Technologique de la Magona, Confédération Nationale Artisanat Livourne , Centre Italien pour la Requalification Fluviale (CIRF), Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement de la Toscane (ARPAT), Solvay, Bureau Territorial de la Gendarmerie (Carabinieri) pour la Biodiversité de Cecina, Région Toscane, Province de Livourne, Province de Pise, Soprintendenza Archéologie Belaux Arts et Paysage pour les provinces de Pise et Livourne, Confindustria (Médéf) Livourne et Massa Carrara – délégation de Cecina, Confcommercio Livourne – délégation de Cecina.

2.3. [Articulation du parcours et méthodologie des rencontres](#)

CdR du Serra (contrat signé)

- Nombreuses rencontres préparatoires (au moins 3 rencontres principales) entre les différents sujets intéressés par la définition des étapes procédurales pour la signature du CdR;
- 6 rencontres de la "Table de travail" à laquelle ont participé, à titres divers, plus de trente sujets: Institutions, réalités territoriales organisationnelles et citoyens privés;
- 1 assemblée publique de lancement du parcours participatif et signature du Protocole d'Entente et des Documents d'Intention;
- 1 événement public d'information/formation Proterina3évolution, réalisé avec la participation des associations de la Table de Travail et du Groupe scolaire territorial qui a rendu possible la participation à l'événement des élèves des écoles du territoire ;

- 1 assemblée publique pour la signature du Contrat de Rivière du Serra avec des annexes.

CdF du Cecina (processus encore en cours)

- Nombreuses rencontres préparatoires (au moins 2 rencontres principales) entre les différents sujets intéressés par la définition des étapes procédurales pour la signature du CdR;
- 1 rencontre publique pour la présentation du Protocole d'Entente;
- 1 événement public pour la signature du Protocole d'Entente et des Documents d'Intention;
- 1 assemblée publique de lancement du parcours participatif;
- 4 rencontres du Comité promoteur composé des sujets signataires du Protocole d'Entente et des Documents d'Intention.

Pour les deux parcours participatifs on a procédé selon l'ordre méthodologique suivante.

1. **Analyse de repérage des parties prenantes** à partir de la liste des Conseils du bénévolat et/ou des Tableaux des Associations de Promotion Sociale, Listes de participants Agenda 21 fournie par les Communes, en procédant par approches méthodologiques visant à repérer toutes les organisations, témoins privilégiés qui se sont occupées/s'occupent du cas étudié. Dans le cas du Serra on a relevé en tout 174 parties prenantes institutionnelles ou non, dans le cas du Cecina (encore en cours d'achèvement) 124 parties prenantes institutionnelles et non.
2. **Entretiens ciblés** avec les principales parties prenantes *influenceurs* visant aussi à repérer d'autres parties prenantes importantes (effet *boule de neige*) à écouter et/ou à inclure dans le parcours de mise en œuvre du Contrat de Rivière;
3. **Exploration internet d'approfondissement** tant des activités des différentes parties prenantes que collecte de la documentation, opinions et débats sur les masses hydriques qui font l'objet des parcours;
4. **Analyse des media e et des réseaux sociaux;**
5. **Recherche et approfondissement de plans, programmes, projets, études, analyses, etc.** issus des entretiens et des réunions du Comité Promoteur.

6. **Élaboration d'un Document d'information pour la Table de Travail**, afin de permettre une participation informée et consciente à la définition du Contrat de Rivière.
7. **Rencontres périodiques avec les commanditaires et respectivement avec les Communes du territoire de référence** pour le suivi et l'évaluation d'itinéraires de parcours;
8. **Constitution du Comité Promoteur dans le cas du Cecina**, composé des signataires du Protocole d'Entente; sa conduite avec des réunions facilitées et compte-rendus
9. **Constitution de la Table de Travail tant dans le cas du Serra que dans celui du Cecina**, composé de toutes les réalités intéressées au Contrat de Rivière qui ont adhéré à la manifestation d'intérêt public; sa conduite avec des rencontres facilitées et des compte-rendus, en adoptant une démarche systémique et relationnelle tout en utilisant les techniques de référence des Contrats de Rivière: analyse SWOT, Atelier européen consacré aux scénarios de sensibilisation (EASW), Cadre Logique, Cartes de Communauté.
10. **Élaboration partagée** par le Comité Promoteur et la Table de Travail, du texte du Contrat et de ses annexes: Cadre Cognitif, Document Stratégique, Premier Programme d'Action.
11. **Atelier, événements d'information, visites guidées**, sur des thèmes spécifiques et sur les "bonnes pratiques" en invitant experts, techniciens, témoins, associations actives.
12. **Support organisationnel et logistique aux sujets promoteurs** pendant le parcours de mise en œuvre du Contrat de Rivière: contacts téléphoniques directs et courriels – avec le support des Communes – avec tous les sujets impliqués et/ou à impliquer dans le processus de mise en œuvre du Contrat de Rivière.

2.4. Résultats

Les deux parcours participatifs ont conduit à la réalisation des objectifs préfixés. Notamment, pour le Serra dans le cadre du Projet Proterina-3Évolution on a pu développer, avec des temps vraiment rapides (un peu plus d'un an), toutes les phases nécessaires à la signature du Contrat de Rivière avec une grande participation non seulement de la part des organes compétents, mais aussi des communautés locales. Des considérations analogues peuvent aussi être faites pour le Cecina, même si les temps se

sont avérés un peu plus longs surtout à cause des plus grandes dimensions de la zone intéressée par le CdR non seulement en termes de superficie, mais aussi de population et d'administrations locales impliquées.

2.5. Calendrier de réalisation

Le parcours participatif "Vers le Contrat de Rivière du Serra" a été initié le 18 octobre 2018 avec la signature du Protocole d'Entente et du Document d'Intention et s'est conclu le 12 juin 2019 avec la signature du Contrat de Rivière du Serra et de ses trois annexes: Cadre cognitif mis à jour; Document d'Intention; Premier Programme d'Action. En revanche, le parcours participatif "Vers le Contrat de Rivière du Cecina" qui a été lancé le 19 février 2019 avec la signature du "Protocole d'entente pour le partage des finalités et des intentions communes et pour la promotion des actions expérimentales en vue de la signature du Contrat de Rivière du Cecina" est en cours de réalisation.

CHRONOLOGIE ÉVÉNEMENTS

LOCALITÉ	DATE	ÉVÉNEMENT
SERAVEZZA	11/04/2018	Rencontre promoteurs du Protocole d'Entente "Vers le Contrat de Rivière du Serra" définition Protocole d'Entente et Documents d'Intention
	13/06/2018	Rencontre programmation parcours avec Commune de Seravezza
	01/08/2018	Rencontre programmation parcours avec Commune de Seravezza
	28/09/2018	Publication Manifestation d'Intérêt
	18/10/2018	Assemblée Publique de lancement du parcours participatif et signature Protocole d'Entente et Document d'Intention
	14/11/2018	1° Rencontre Table de Travail
	21/11/2018	2° Rencontre Table de Travail
	28/11/2018	3° Rencontre Table de Travail
	12/12/2018	4° Rencontre Table de Travail
	19/12/2019	5° Rencontre Table de Travail
	04/04/2019	6° Rencontre Table de Travail
	10/05/2019	Événement public Proterina3Évolution
	12/06/2019	Assemblée Publique et signature du Contrat de Rivière du Serra avec annexes: Analyse cognitive unitaire, Document Stratégique et Premier Programme d'Action triennale

CECINA	13/02/2018	Rencontre promoteurs du parcours "Vers le Contrat de Rivière du Cecina"
	25/10/2018	Rencontre pour la définition du Protocole d'Entente et des Documents d'Intention
	06/12/2018	Rencontre publique pour la présentation du Protocole d'Entente
	19/02/2019	Événement public et signature du Protocole d'Entente et du Document d'Intention
	04/04/2019	1° Rencontre Comité promoteur
	16/04/2019	Assemblée Publique de lancement du parcours participatif
	07/05/2019	2° Rencontre Comité promoteur
	20/06/2019	3° Rencontre Comité promoteur
	19/11/2019	4° Rencontre Comité promoteur

2.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé

La recherche des thèmes d'intérêt particulier pour les Administrations Communales dans la "construction" des Contrats de Rivière a permis de pouvoir compter sur une plus grande disponibilité de la part de ces dernières' à l'organisation des parcours participatifs, de manière à pouvoir impliquer le plus grand nombre possible d'Organes et d'administrations territoriaux. Vu l'intérêt manifesté pour les thèmes traités la réponse de la part des associations et des réalités organisées présentes sur le territoire, ainsi que des particuliers, a été bien plus élevée, en rendant possible la construction de parcours participatifs déclinés par domaines thématiques qui ont rendu plus aisée la rédaction des documents propédeutiques à la signature des CdR.

Parmi les difficultés majeures rencontrées durant le parcours participatif, il y a certainement eu la coprésence de parties prenantes avec des intérêts souvent divergents, voire opposés (par ex. LIPU et associations des chasseurs ou associations écologistes et propriétaires des carrières et/ou d'entreprises avec des activités potentiellement polluantes). En effet, si d'une part, la diversité de visions et d'intérêts a permis d'approfondir la connaissance de thèmes et de sujets importants pour la rédaction des CdR, elle a constitué par ailleurs un grand obstacle pour trouver la synthèse nécessaire entre des positions si différentes, à tel point que certains participants aux tables de travail se sont retirés et n'ont pas signé les Contrats de Rivière.

En général, on a constaté une plus grande participation et un plus grand intérêt dans les contextes territoriaux plus petits par rapport à des réalités de plus grande dimension, tant pour ce qui est de l'intérêt et de l'engagement de la population que des organes et

administrations impliqués; d'une manière analogue, on a rencontré une certaine difficulté de la part des administrations plus grandes de maintenir le respect des temps préfixés et concordés aux tables de travail en ce qui concerne les échéances prévues par le parcours entrepris pour parvenir à la signature du Contrat de rivière.

Enfin, au regard notamment du CdR du Cecina, une problématique particulière a été représentée par les élections administratives qui ont eu lieu au printemps dernier et ont intéressé certaines administrations impliquées, en bloquant de fait les travaux pour plusieurs mois.

3. Région Ligurie (Activité déléguée à l'ANCI LIGURIE)

3.1. Objectifs des tables conjointes

L'objectif des activités menées dans les Communes d'Arcola et d'Ameglia était de tester les actions de "petite" prévention (*flood proofing*) dans le but de mitiger le risque et de rendre la vie des citoyens plus sûre.

Notamment, les interventions de *flood proofing* ont porté sur les groupes scolaires à risque présents dans les deux Communes choisies comme communes pilote. On a exclu les écoles situées dans des lieux sûrs et celles situées dans des zones tellement à risque que de petites interventions seraient sans influence.

Le processus d'identification des interventions a été construit au moyen d'un parcours de type participatif, qui a vu l'engagement des administrateurs et techniciens des deux communes, du personnel scolaire et des experts en matière de prévention et mitigation du risque et des citoyens, dans le but d'améliorer l'efficacité des politiques de prévention et de protection sur le territoire.

3.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués

INSTITUTIONS

- Région Ligurie – partenaire du projet
- Commune d'Arcola et d'Ameglia – administrateurs et personnel technique responsable de la protection civile.
- Anci Ligurie – association des communes et sujet multiplicateur des bonnes pratiques.
- Écoles – École maternelle et primaire Arcola Ponte – École maternelle/crèche "Elvira Fidolfi" Arcola Ponte - École maternelle, primaire et secondaire Romito Magra – École maternelle Fiumaretta – École primaire et secondaire L. Celsi d'Ameglia

EXPERTS

- Fondation CIMA – responsable du projet
- Ing. Bonora – définition ponctuelle des interventions
- Sociolab – experts en processus participatifs, qui ont organisé les événements s'adressant à la population.
- CITOYENS – contactés par des questionnaires et des événements s'adressant à la population.

3.3. Articulation du parcours et méthodologie des rencontres

7 rencontres ont eu lieu en vue de la réalisation des interventions de *flood proof*.

Rencontres avec INSTITUTIONS et EXPERTS

Les rencontres ont utilisé en prévalence la méthodologie de *Question&Réponse*, c'est à dire en utilisant un plan d'interview avec la participation de deux interviewers dont 1 actif et 1 comme observateur silencieux, pour mieux recueillir les détails. On a privilégié l'interview guidée directe, parce que les groupes étaient petits et donc une telle approche semblait plus efficace.

- 02.02.2018 – Siège de la Protection Civile Gênes
- 15.03.2018 - Commune d'Arcola
- 15.03.2018 - Commune d'Ameglia
- 29.03.2018 – Siège Anci Ligurie
- 17.05.2018 – Siège Anci Ligurie

Rencontres avec les CITOYENS

De manière différente, Anci Ligurie a participé aux événements organisés par SocioLab qui ont utilisé la méthode du *World Café* dans un cas et de l'événement de rue, la "*Fête de la protection civile*" dans l'autre cas, avec la participation directe des citoyens dans un parcours de partage.

- 24.05.2018 – Rencontre participée à la Mairie d'Ameglia
- 28.07.2018 – Participation à la Fête de la protection civile – Activités participatives sur la perception des risques –

En ce qui concerne la perception des risques, des questionnaires ont été administrés tant aux citoyens des communes bénéficiaires des interventions (Arcola et Ameglia), que des communes dites de contrôle, c'est à dire de 2 communes limitrophes (Vezzano Ligure et Santo Stefano Magra) avec des caractéristiques similaires à celles de l'échantillon.

Le but était de vérifier la perception de la conscience du risque là où on avait initié un parcours de sensibilisation et d'intervention et dans les communes où on n'était pas intervenu.

3.4. Résultats

Les principaux résultats sont constitués par les interventions de flood proof identifiées et réalisées:

- a) Installation de barrières anti inondation
- b) Installation de fenêtres

3.5. Calendrier de réalisation

- Demande de devis du 28 juin 2018 pour achat et installation de barrières anti inondation, après sélection de 5 entreprises pour la Commune d'Arcola et de 5 entreprises pour la Commune d'Ameglia.
- Réunion des Commissions pour attribution des commandes le 17 juillet 2018 e le 23 juillet 2018;
- Visites des lieux avec les entreprises chargées de la commande le 30 juillet 2018 et le 7 août 2018;
- Rencontres et échanges avec les Communes de référence pour la préparation de la documentation nécessaire à la prise en charge de ces dernières;
 - Demande de devis pour achat et pose de fenêtres étanches dans les écoles des Communes d'Arcola et d'Ameglia selon le projet du 12 novembre 2018, après avoir sélectionné 7 entreprises possibles;
 - Réunion de la Commission pour l'attribution des fournitures le 28.11.2018;
 - Visites des lieux avec l'entreprise chargée de la commande le 13. 12.2018, dans les écoles des Communes d'Arcola et d'Ameglia;
 - Rencontres et échanges avec les Communes de référence pour la préparation de la documentation nécessaire à la prise en charge de ces dernières;

3.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé

On peut considérer comme **éléments de durabilité**:

- Identification des acteurs du processus
- Modalités d'approche et d'engagement des acteurs
- Rapidité de définition des interventions
- Rapidité d'exécution des interventions

- Engagement fort des administrateurs

On peut considérer comme **éléments de faiblesse**:

- Le changement des interlocuteurs dans les Bureaux

4. Anci Toscane

4.1. Objectifs des tables conjointes

La rédaction du produit "Lignes directrices conjointes transfrontalières pour une communication correcte à la population des contenus des plans communaux de protection civile en vue du développement de la conscience du risque" a été réalisée par ANCI Toscane au moyen d'un parcours participatif et de l'organisation de tables conjointes avec les acteurs locaux du système de protection civile et les autres partenaires de projet. L'objectif des tables conjointes a été de comparer les différentes exigences de communication des différents sujets qui interviennent dans les activités de prévention et de gestion des risques hydrogéologiques et de mettre en évidence en même temps les meilleures pratiques réalisées sur le territoire transfrontalier. A partir de la synthèse des différentes expériences et des différentes approches méthodologiques au thème de la communication à la population on est passé à l'identification du contenu des Lignes directrices rédigées par le Département Sciences de la Terre de l'Université de Florence dans le cadre du projet PROTERINA 3 ÉVOLUTION. La finalité de tout le parcours a été également de codifier et d'uniformiser autant que possible la communication aux citoyens du risque inondation, afin de la rendre plus compréhensible, efficace et univoque.

4.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués

Anci Toscane a promu et géré la participation aux tables conjointes en vue de l'établissement des "Lignes directrices conjointes transfrontalières pour une communication correcte à la population des contenus des plans communaux de protection civile en vue du développement de la conscience du risque". Ont participé aux tables dans un premier temps des acteurs locaux du système régional de protection civile engagés tant dans la phase prévisionnelle que de vigilance et de gestion des épisodes adverses (référénts de la Région Toscane, responsables de la protection civile des Communes et des Unions des communes de la zone de projet et des autres territoires invités car porteurs d'expériences importantes pour le projet), par la suite la confrontation a été étendue aux autres partenaires de projet pour la validation du projet de lignes directrices élaboré à partir du travail des premières tables.

Donc, au total, les sujets impliqués dans la première phase ont été:

- Anci Toscane
- Région Toscane
- Consortium Lamma
- Autorité de bacino de l'Apennin Septentrional
- Unifi-DST
- Association Cercle Bleu
- Union des Communes de laValdera
- Commune de san Giuliano Terme
- Commune de Lucques
- Commune de Pise
- Commune de Livourne
- Cité Métropolitaine de Florence
- Commune de Calci
- Commune de Radda in Chianti
- Commune de Prato
- Commune d'Agliana
- Par la suite, le parcours a reçu la validation des partenaires de projet:
- Fondation CIMA
- Région Ligurie
- Région Autonome de Sardaigne
- Région Corse
- Région SUD
- VAR
- Cité Métropolitaine de Gênes
- Ville de Nice
- Ville d'Ajaccio
- SDIS

4.3. Articulation du parcours et méthodologie des rencontres

Comme anticipé au paragraphe précédent, le parcours s'est déroulé en **deux phases distinctes**.

1. Dans la première phase, Anci Toscane a recueilli et comparé les exigences et les différentes démarches suivies dans la communication à la population du risque inondation de la part des différents acteurs du système de protection civile. On a engagé tous les sujets "de la filière" de communication depuis les prévisions météorologiques jusqu'à l'assistance à la population en cas d'épisode adverse. Ont donc été intéressés à cette première phase les acteurs de la phase prévisionnelle,

les responsables régionaux de protection civile jusqu'aux administrateurs et fonctionnaires de protection civile qui ont pour mission d'avertir la population en cas de vigilance, d'assurer la protection du territoire et d'organiser les premiers secours à épisode en cours. Le travail des tables conjointes de cette première phase s'est déroulé dans trois ateliers distincts. Aux deux premières rencontres, qui ont eu lieu respectivement à **Montelupo le 20 octobre 2017** et à **Calci le 22 novembre 2017**, tous les aspects de la communication en protection civile ont été analysés et traités. Sur la base de ces premières rencontres, le Département Sciences de la Terre de l'Université de Florence, sur mandat de l'Anci Toscane avec une convention spéciale, a élaboré un premier projet de "Lignes directrices conjointes transfrontalières pour une communication correcte à la population des contenus des plans communaux de protection civile en vue du développement de la conscience du risque", lesquelles ont ensuite été l'objet de discussions et vérifications par les participants à une dernière rencontre qui s'est tenue à **Pise le 16 novembre 2018**.

2. La deuxième phase du parcours a vu la discussion et validation des Lignes directrices par les autres partenaires du projet PROTERINA 3 ÉVOLUTION, lesquels ont corrigé et intégré le document sur la base de leurs expériences, en validant la version définitive. Cette deuxième phase de travail des tables conjointes s'est déroulée lors d'une rencontre organisée par la Région Sardaigne à **Ghilarza le 11 décembre 2018** et des travaux qui se sont tenu au cours de l'événement de projet à **Nice du 12 au 14 février 2019**.

4.4. Résultats

Le parcours illustré ci-dessus a conduit à l'élaboration des "**Lignes directrices conjointes transfrontalières pour une communication correcte à la population des contenus des plans communaux de protection civile en vue du développement de la conscience du risque**". Le document a mis en évidence l'importance de l'aspect communicatif pour le renforcement de la résilience des communautés locales face à la survenue d'épisodes atmosphériques toujours plus soudains et violents. Les lignes directrices ont donc pour objet d'analyser les différentes phases de la communication à la population, tant dans le cadre des activités de prévention, lorsqu'il est fondamental de diffuser et d'enraciner chez les citoyens les bonnes habitudes d'autoprotection à mettre en acte, qu'en phase de vigilance et de gestion des urgences, quand il est urgent d'inviter la population à maintenir un niveau adéquat d'attention et de prudence et de fournir les indications essentielles pour leur sauvegarde.

Les lignes directrices élaborées ont effectué une codification correcte de la communication, en se focalisant sur la base des compétences et des expériences mûries sur le territoire

pour la composition correcte des messages, l'utilisation correcte des moyens de communication en rapport avec la gravité de la situation et du niveau de vigilance. De ce point de vue, le travail effectué aux tables a eu des effets importants également sur la réalisation d'un autre produit de projet consistant en une application pour smartphone (Citoyen informé) pour la communication des contenus des plans locaux de protection civile et des avis de vigilance émis par les autorités compétentes.

En dernier lieu, les lignes directrices ont mis en évidence l'importance d'adopter des modalités et registres de communication uniformes en protection civile de manière à rendre clairs, immédiatement reconnaissables et faisant autorité les messages envoyés à la population.

4.5. Calendrier de réalisation

Le travail des tables conjointes s'est déroulé depuis octobre 2017 jusqu'à février 2019; la version finale des "Lignes directrices conjointes transfrontalières pour une communication correcte à la population des contenus des plans communaux de protection civile en vue du développement de la conscience du risque" a été achevée en automne 2019.

4.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé

Le parcours entrepris a eu le mérite de faire participer activement les sujets régionaux et locaux responsables de la communication en protection civile à la rédaction des Lignes directrices, en mettant en valeur les différentes expériences mûries dans leurs domaines de compétence respectifs. Dans la première phase, la pluralité des parties prenantes intéressées a permis de confronter des points de vue et des exigences différents, en stimulant chaque acteur à une plus grande compréhension du comportement des autres sujets composant la "filière" communicative. De même, chaque niveau institutionnel a été poussé à évaluer ses propres décisions et ses propres procédures à la lumière des répercussions pour les autres sujets engagés dans le parcours. L'activité du Chef de file du projet a ensuite facilité l'évaluation conjointe des résultats de la première phase de la part des autres partenaires, en faisant assumer pleinement aux Lignes directrices la valeur transfrontalière du programme. Cette méthode en deux temps a permis de donner d'emblée au travail une approche très opérationnelle, afférente aux dynamiques réelles des systèmes de protection civile, tout en rendant valides les résultats acquis dans la zone de projet toute entière.

Nous pouvons déceler d'éventuels points faibles dans la codification différente de la vigilance au niveau de la réglementation nationale des phases de déploiement des structures et des ressources de protection civile et dans l'attribution différente des fonctions à un niveau institutionnel égal.

5. Cité métropolitaine de Gênes

5.1. Objectif des tables conjointes

Sur le territoire de la Cité métropolitaine de Gênes cinq communes pilote de l'AltaVal Polcevera ont été choisies (Campomorone, Ceranesi, Mignanego, Sant'Olcese, Serra Riccò). Les communes ont été sélectionnées parce qu'elles font partie du même bassin hydrographique et se trouvent déjà à une phase avancée du processus de planification du Plan d'Aménagement Intercommunal.

Les activités dans les cinq communes ont prévu l'élaboration de stratégies d'intervention communes de sensibilisation au risques et d'amélioration des connaissances des phénomènes au moyen de:

- un modèle de gestion et planification de l'urgence, avec la participation active des citoyens, administrateurs locaux et porteurs d'intérêt, au moyen de l'application de techniques participatives;
- une analyse de la perception du risque;
- la réalisation d'une micro intervention de défense contre les inondations à l'aide d'une infrastructure verte type rain garden (jardin de pluie).

Les activités ont été réalisées par la Cité métropolitaine de Gênes et la Fondation CIMA.

5.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués

Les sujets promoteurs ont été la Cité métropolitaine de Gênes et la Fondation CIMA. Cinq communes de l'Alta Val Polcevera (Campomorone, Ceranesi, Mignanego Sant'Olcese, Serra Riccò), tant les élus du gouvernement communal (maires et maires-adjoints compétents) que les techniciens communaux ont participé. Par la suite, Les écoles et les dirigeants des différents groupes scolaires du territoire.

En ce qui concerne la réalisation de l'infrastructure verte – bleue type Jardin de pluie, elle a eu un rôle important dans les tables Université de Gênes – Département d'Architecture et Design, en qualité de partenaire technique de la Cité métropolitaine de Gênes.

5.3. Articulation du parcours et méthodologie des rencontres

En première instance, les communes pilote ont été informées du projet par une note du Conseiller métropolitain M. Enrico Pignone.

Ensuite, les rencontres suivantes ont eu lieu:

- 18/07/2017 – rencontre avec les Communes pilote au siège de la Région Ligurie (participants responsables des zones techniques, administrateurs et Fondation CIMA). Le projet et les actions prévues ont été présentés aux Communes à cette occasion;

- 25/09/2017 – rencontre avec les Communes pilotes au siège de la Cité métropolitaine de Gênes (participants zones techniques des Communes, Fondation CIMA, Sociolab, Vie Srl, Université de Gênes, ANCI Ligurie).
- 27/10/2017 – rencontre préparatoire avec les Communes pilotes au Théâtre San Giuseppe de Mignanego (participants zones techniques et administrateurs des Communes, Fondation CIMA, Sociolab, Vie Srl, Université de Gênes). La rencontre a été animée par les facilitateurs de Sociolab et a permis aux Communes de déterminer les occasions et les difficultés du projet, au moyen d'une analyse SWOT. 17/11/2017 –
- Réunion à la Mairie de Serra Riccò avec la participation du Maire adjoint responsable de la Protection civile, du responsable du Service technique et du responsable du Service Démographique de la Commune de Serra Riccò. Étaient également présents le Responsable du Service technique de la Commune de Sant'Olcese Stefano Bertoro, la Maire de Mignanego Maria Grazia Grondona, la Fondation CIMA et Sociolab. La rencontre a eu pour but d'ouvrir entre les différentes fonctions présentes au sein des administrations un débat sur le Plan d'urgence municipal.

Le 22/02/2018 une réunion de coordination entre Atene, la Direction générale de la Cité métropolitaine et Sociolab chargé par la Fondation CIMA de suivre le processus participatif du projet. La rencontre a eu pour but de faire participer au projet les services de programmation stratégique de l'Organisation, pour en partager les finalités et les actions.

Ensuite, un calendrier du parcours participatif ouvert à la population a été établi avec trois rencontres organisées par Fondation CIMA et Sociolab:

- 24/02/2018: Commune de Campomorone "Écoles et citoyens plus conscients. Formation interactive sur le risque".
- 17/03/2018: Commune de Sant'Olcese "Faisons ensemble la carte des risques. Visite participée des lieux et laboratoire".
- 24/03/2018: Commune de Serra Riccò "École vigilante: comment nous organiser".

Des moments de formation des techniciens communaux et des rencontres avec ces derniers pour la rédaction du Plan Intercommunal sur les écoles organisés par la Fondation CIM

En ce qui concerne les rapports avec les écoles, et particulièrement avec le Groupe scolaire de Campomorone – Ceranesi, plusieurs réunions ont eu lieu avec le Dirigeant scolaire et le projet a été présenté par la Cité métropolitaine de Gênes au Conseil d'Institut, en présence des représentants des parents et des enseignants.

La collaboration avec le corps enseignant de l'école a permis la réalisation de deux moments en laboratoire avec les élèves. Le premier le 24/10/2018, avec une activité sur la

perméabilité des sols et la vigilance météo, le deuxième le 07/11/2019, avec une activité didactique sur le jardin de pluie réalisé.

Dans ce contexte deux présentations de l'infrastructure, ouvertes à toute la population, ont été organisés.

5.4. Résultats

La Cité métropolitaine de Gênes a prédisposé et approuvé par Décision n. 2666/2017, dans le cadre d'un "Accord Cadre pour la collaboration institutionnelle entre la Cité métropolitaine de Gênes, les Communes et les Unions de communes de la zone métropolitaine", un Protocole de mise en œuvre pour la réalisation du projet Proterina3-Evolution. Le même Protocole a donc été signé par les Maires des cinq Communes pilote et par la Directrice de la Direction Environnement de la Cité métropolitaine de Gênes, responsable du projet.

Suite à l'identification du site pour la réalisation du Jardin de pluie, la Cité métropolitaine de Gênes a veillé à rédiger et approuver, par Décision 492/2018, un Protocole Opérationnel avec la Commune de Campomorone pour la réalisation de l'infrastructure verte et bleue. Le protocole a été successivement signé par la Cité métropolitaine de Gênes et par la Commune de Campomorone le 08.05.2018.

Il faut souligner que le projet de réalisation du Jardin de pluie a été approuvé par une délibération de l'exécutif de la Commune de Campomorone et a reçu également l'aval du conseil d'Institut de l'école A. Noli.

5.5. Calendrier de réalisation

Toute la durée du projet

5.6. Éléments de durabilité et de faiblesse du parcours réalisé

Les problématiques rencontrées sont les suivantes:

- Les ressources en personnel des Communes de petite dimension sont limitées et les techniciens occupent différentes fonctions. Il est donc opportun de mettre au calendrier un nombre adéquat de rencontres et de faciliter logiquement les déplacements.
- Dans le parcours les communes, tout en reconnaissant le besoin de partager les ressources, ont donné en prévalence des réponses relatives seulement à leur propre territoire.

- Le décalage temporel des dates des élections communales sur les différents territoire a créé des ralentissements et des problèmes liés aux changements de l'exécutif , tant en début qu'en clôture de mandat.

Éléments de reproductibilité et de durabilité

L'excellent résultat avec l'école A. Noli pour la réalisation du Jardin de pluie est dû à la participation active au projet du corps enseignant et à la volonté d'intégrer l'activité avec le Plan de formation de l'école. Dans la même optique, les services communaux dont relève l'école doivent aussi être impliqués dès les premières phases.

Il est nécessaire que se réalise une collaboration active et synergique au sein des différentes Organisations et des différents Services ou des différentes Directions compétentes.

6. Fondazione CIMA

6.1. Objectif des tables conjointes

Dans la zone Alta Val Polcevera (Campomorone, Ceranesi, Mignanego, Sant'Olcese, Serra Riccò), la Fondazione CIMA a mis en place des groupes de travail avec des techniciens et des autorités municipales dédiés à la collecte d'informations détaillées relatives à la vulnérabilité et à la capacité territoriale mieux définir les actions de protection à mettre en œuvre sur le territoire de manière coordonnée entre les 5 Communes. En particulier, une étude plus approfondie a été consacrée à la vulnérabilité des écoles sur le territoire des 5 communes.

Les objectifs de ces tableaux ont été

1. créer et mettre en œuvre une coordination entre les différents acteurs publics locaux (figure 6.1) de l'atténuation et de la gestion des risques, avec une référence particulière au secteur scolaire, ce qui donnerait lieu à un plan d'école intercommunale;
2. enrichir le détail sur la vulnérabilité et la capacité territoriale et des écoles, comme dérivant des parcours participatifs réalisés sur le territoire,
3. créer une cartographie des risques à l'échelle locale qui permettrait l'efficacité du système de protection civile, comme indiqué dans le produit T.1.3.3._Rapport sur la cartographie des risques.

En particulier en ce qui concerne le point 1, cette coordination a été testée lors d'un exercice de protection civile, réalisé en février 2020, pour les postes de commandement. La région de la Ligurie a également participé en tant qu'observateur à l'exercice.

6.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués

Les promoteurs étaient la Fondation CIMA et la ville métropolitaine de Gênes. Les cinq communes de l'Alta Val Polcevera (Campomorone, Ceranesi, Mignanego Sant'Olcese, Serra Riccò) étaient concernées, à la fois les représentants politiques de la junta (maires et conseillers compétents) et les techniciens municipaux, les directeurs d'école des différents complexes de la zone et Région de la Ligurie.

6.3. Articulation du parcours et méthodologies des rencontres

Les tableaux ont été créés à la fin du parcours décrit au chapitre 5, après vérification de la disponibilité et de l'intérêt des communes à construire un plan d'extraits intercommunaux relatif au secteur scolaire.

Suite à cela, les réunions suivantes ont eu lieu:

- 29/01/2019 - rencontre avec les techniciens et administrateurs des communes pilotes de la commune de Campomorone pour présenter la proposition de travail;
- 20/02/2019 - rencontre avec les techniciens des communes pilotes de la commune de Campomorone pour la cartographie de la vulnérabilité locale
- 14/03/2019 - rencontre avec les techniciens des communes pilotes de la commune de Campomorone pour la cartographie de la vulnérabilité locale avec une attention particulière à la vulnérabilité des complexes scolaires.
- 28/03/2019 - rencontre avec les techniciens des communes pilotes et quelques directeurs d'école des complexes des communes pilotes pour présenter les résultats des investigations et la proposition de travail sur le plan d'extrait
- 09/12/2019 - rencontre avec les techniciens municipaux pour présenter l'exercice et la co-construction des actions intercommunales relatives aux écoles des communes pilotes de la commune de Mignanego
- 19/12/2019 - rencontre avec les techniciens communaux pour co-construire des actions intercommunales relatives aux écoles des communes pilotes de la commune de Campomorone
- 16/01/2020 - rencontre avec les techniciens communaux pour co-construire des actions intercommunales relatives aux écoles des communes pilotes de la commune de Campomorone
- 22/01/2020 rencontre avec les techniciens municipaux et les directeurs d'école pour présenter l'exercice
- 30/01 / 2020- Exercice
- 18/02/2020 - Débriefing de l'exercice

La ville métropolitaine de Gênes a participé à certaines des réunions avec les techniciens municipaux et les directeurs d'école, la région de la Ligurie a participé à l'exercice et au débriefing de l'exercice.

6.4. Résultats

Le parcours a abouti à la définition de procédures partagées par les 5 Communes relatives aux actions communes pour les complexes scolaires du territoire.

De plus, grâce à l'exercice, il a été possible

- Vérifier l'applicabilité des procédures
- Identifier les forces et les faiblesses de chaque système municipal de protection civile
- Définir les étapes nécessaires à l'intégration des procédures dans les plans municipaux de protection civile

6.5. Calendrier de réalisation

Le parcours a été interrompu entre les mois d'avril 2019 et décembre 2019, en raison des élections locales et de la relâche scolaire d'été.

6.6. Éléments de durabilité et faiblesses du chemin emprunté

Les problèmes rencontrés, en plus de ceux déjà mentionnés au paragraphe 5.6, sont les suivants:

- Les différences entre les capacités locales de protection civile n'ont pas permis de définir immédiatement des procédures communes. Il a donc été jugé approprié, malgré la validité des procédures définies, de définir des étapes supplémentaires qui permettraient une meilleure intégration de celles-ci dans les plans municipaux de protection civile.
- Certaines difficultés sont apparues dans le partage des ressources pour mieux gérer un événement qui intéresse plus commun.

Éléments de reproductibilité et de durabilité

Ce parcours a mis en évidence la volonté des techniciens de collaborer pour l'efficacité du système de protection civile. Les écoles ont joué un rôle important dans ce parcours, se révélant être un domaine central pour améliorer la gestion des risques.

L'implication d'autres parties prenantes dans le processus de planification de la protection civile s'est avérée être un élément central, ainsi qu'un stimulant pour l'administration municipale.

Enfin, la présence de la Région Ligurie a permis de renforcer les relations entre la Région et les Communes, dans un processus de reconnaissance mutuelle quant à leurs rôles et responsabilités respectifs.

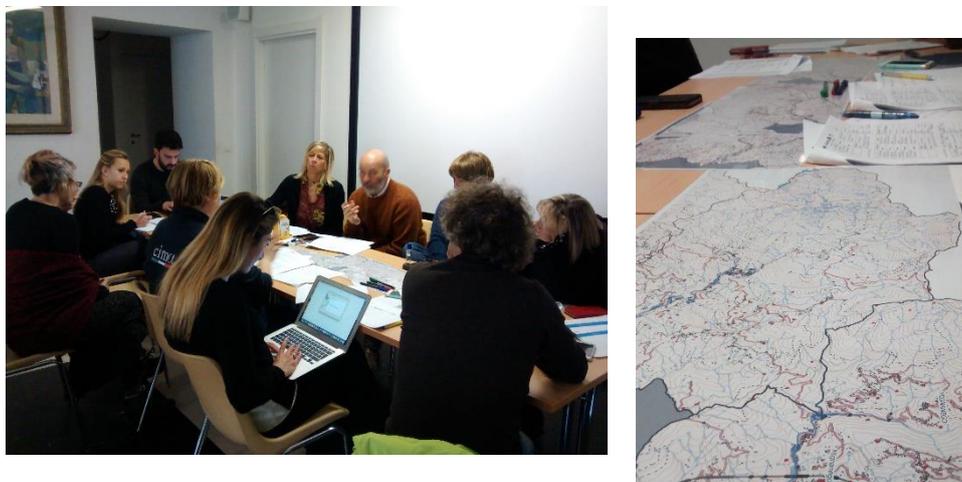


Figure 6.1 tables conjointe.

7. Region Sud (Region PACA)

7.1. Objectif des tables conjointes

Le contexte de la gestion des risques naturels est marqué par trois évolutions profondes :

le changement climatique rend plus prégnants les enjeux liés aux risques naturels et ce tout particulièrement dans les différents territoires de la région Provence Alpes Côte d'Azur ;

les contraintes sur les budgets des collectivités se renforcent et rendent indispensable une meilleure coordination des politiques publiques pour plus d'efficacité ;

les réformes territoriales font évoluer les compétences et donc les champs et modalités d'intervention des différents niveaux d'acteurs.

Pour favoriser une évolution concertée des politiques et des outils de la gestion des risques en réponse à ces enjeux, la Région a proposé d'organiser un cadre de concertation prenant en considération l'ensemble de la chaîne de gestion du risque depuis la prévention jusqu'au retour d'expérience de la gestion de la crise dans une approche multirisque (incendies, inondations, risques montagne, calamités agricoles).

Cette activité, prévue dans le Plan Climat de la région voté en décembre 2017, a abouti à la construction du Livre Blanc sur le risque d'inondation. qui permet d'identifier, à partir d'un retour d'expérience sur le terrain et en particulier des communautés, les enjeux, les forces et les axes possibles d'amélioration des politiques publiques mises en œuvre en relation avec les risques naturels par les différents acteurs du territoire.

La première réunion de ce parcours, le Comité Consultatif Régional des Risques (C2R2), a été lancée le 9 février 2018 à Pennes-Mirabeau.

Le C2R2 est organisé autour d'un comité plénier volontairement restreint pour permettre les échanges et de quatre commissions de travail élargies pour associer l'ensemble des acteurs concernés par les thématiques :

- Une commission « Incendies »,
- Une commission « Inondations »,
- Une commission « Multirisques montagne »
- Une commission « Calamités agricoles ».

7.2. Sujets promoteurs et acteurs impliqués

- Une centaine d'habitants locaux réunis lors d'un tour des territoires, composé de 4 rencontres disséminées dans toute la région
- Environ 20 acteurs de la gestion des risques d'inondation interrogés individuellement via des enquêtes.
- Environ 150 personnes, représentant l'ensemble de la chaîne de gestion des risques d'inondation, associées à la commission inondation.

7.3. Articulation du parcours et méthodologies des rencontres

7.3.1. Tournée des territoires



Une tournée des territoires a été organisée au printemps 2018 pour recueillir les avis, besoins, contributions, afin d'alimenter l'élaboration du Livre blanc sur le risque inondation. Ces réunions étaient ouvertes à l'ensemble des acteurs locaux, en particulier les représentants élus et techniques des collectivités, pour venir témoigner à la fois des problèmes rencontrés dans le cadre de la gestion du risque inondation mais également des démarches exemplaires à valoriser.

7.3.2. Les enquêtes

Les enquêtes ont été réalisées soit par une rencontre physique ou par téléphone. L'objectif de ces rencontres était d'identifier finement les dispositifs de gestion du risque inondation

en place dans la région et faire leur évaluation du point de vue des acteurs qui la mettent en place et/ou en bénéficient. La méthode choisie est celle dite de « l'audit patrimonial ». La méthode de l'audit patrimonial vise à trouver une solution à une problématique complexe et multi-acteurs, d'ordre stratégique et organisationnel et qu'un acteur seul ne pourrait pas résoudre. Le parti pris majeur de cette méthode est de considérer que toute partie prenante concernée par cette problématique est porteuse d'une expertise pouvant contribuer à sa résolution.

Il s'agit donc de questionner l'ensemble des parties prenantes concernées par une problématique selon une grille en quatre temps :

1. Identification des problèmes/enjeux de l'acteur interrogé vis-à-vis de la problématique ; qui ne seront donc pas les mêmes selon le type d'acteur interrogé.
2. Diagnostic de la situation : que fait l'acteur interrogé pour répondre aux problèmes identifiés au préalable ? Avec qui ?
3. Prospective : il s'agit ici de tester plusieurs scénarii auprès de l'acteur interrogé, pour identifier avec lui les conséquences (amélioration / statu quo / dégradation) vis-à-vis des problèmes qu'il rencontre aujourd'hui.
4. Propositions d'action pour améliorer la situation ; toujours du point de vue de l'acteur et vis-à-vis de la problématique.

Un tel processus a permis de mettre en évidence les enjeux communs aux différentes parties prenantes vis-à-vis de l'organisation de la gestion du risque inondation et plus largement des risques naturels en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que les scénarii / propositions d'actions faisant consensus.

Le modèle de questionnaire et la liste des acteurs interrogés sont présentés en annexe n°1 et annexe 2.

7.3.3. La commission inondation

La commission inondation a été réunie 2 fois au cours de la rédaction du livre blanc : au printemps 2018 pour échanger sur le diagnostic et en janvier 2019 pour travailler sur les premières pistes de propositions. Elle a réuni 60 personnes à chaque réunion. Lors de la 2ème réunion, le bureau d'études a proposé une grille d'analyse de priorisation des enjeux définis à partir du diagnostic pour les personnes présentes (annexe n°3). L'animation de ces commissions a été l'occasion de partager l'état des lieux et de faire émerger des axes d'interventions prioritaires, en matière de gestion du risque inondation.



Commission inondation – 22 janvier 2019

Lors de la commission de janvier 2019, la stratégie d'animation du bureau d'études a cherché à poser une approche du cadre de la problématique en termes de convergence et de divergence :

- Valoriser les points de convergence entre les acteurs du territoire ;
- Lever les points de divergence, qui portent sur l'analyse de la situation actuelle, de façon à aboutir à un diagnostic partagé ;
- Identifier lucidement les points de divergence sur les objectifs et les perceptions des différents acteurs pour pouvoir chercher les compromis nécessaires.

L'objectif de ces réunions était essentiellement d'initier la réflexion, en restituant sous forme structurée les éléments essentiels de l'analyse préparatoire, qui ont ainsi été soumis à l'analyse critique des participants.

7.4. Résultats

Le contenu du livre blanc est le résultat d'une large consultation des principaux acteurs de la gestion des risques naturels et en particulier du risque d'inondation développé dans le cadre du projet maritime Proterina 3.

7.5. Calendrier de réalisation

Le cours a commencé en février 2018 et s'est terminé en janvier 2019.

8. Synthèse

Organe promoteur	Objectifs	Sujets impliqués	Méthodologie	# rencontres	# participants	Résultats	Temps	Éléments de durabilité
Autorité de bassin de district de l'Apennin septentrional	Activation de Contrats de Rivière	Autorité de bassin de district de l'Apennin septentrional et autres communes côtières, Consortiums d'assainissement et certaines organisations et/ou associations présentes sur les territoires.	Rencontres participées, assmblées publiques, événements publics	16	174 parties prenantes	Signature du Contrat de rivière du Serra	8 mois	Réponse de la part des associations et des réalités organisées présentes sur le territoire, ainsi que des particuliers, a très élevée, rendant possible la construction de parcours participatifs déclinés par thèmes qui ont rendu plus aisée la rédaction des documents propédeutiques à la signature du CdR .
Région Ligurie (Activité déléguée à ANCI LIGURIE)	Intervention de flood proof pour des écoles d'Arcola et d'Ameglia (SP)	Région Ligurie Communes d'Arcola et d' Ameglia Anci Ligurie École maternelle et primaire d'Arcola Ponte - École maternelle/crèche "Elvira Fidolfi" Arcola Ponte École , maternelle, primaire et secondaire Romito Magra École maternelle Fiumaretta	Questionnaires, Questions&Réponses, world café, rencontres	7	8 parties prenantes	Réalisation et installation de vannes fixes et mobiles dans les écoles de Arcola et Ameglia (SP), réalisation de procédures d'installation de vannes en cas d'urgence	6 mois	Identification des acteurs du processus Modalités d'approche et de participation des acteurs Rapidité de définition des interventions Rapidité d'exécution des interventions Forte participation des administrateurs

		École primaire et secondaire L. Celsi de Ameglia Fondation CIMA Ing. Bonora Sociolab Citoyens						
ANCI Toscane	Rédaction du produit "Lignes directrices conjointes transfrontalières pour une communication correcte à la population des contenus des plans communaux de protection civile pour le développement de la conscience des risques"	Anci Toscane Région Toscane Consortium Lamma Autorité de bassin dell'Apennin SSeptentrionale Unifi-DST Association Cerchio Blu Union Communes de la Valdera Commune de san Giuliano Terme Commune de Lucques Comune di Pisa Comune di Livorno Città Metropolitana di Firenze Comune di Calci Comune di Radda in Chianti Comune di Prato Comune di Agliana Fondazione CIMA Regione Liguria Regione Autonoma di Sardegna Région Corse	Ateliers, rencontres conjointes entre partenaires du projet pour la réalisation des LD	5	26 parties prenantes	Élaboration des "Lignes directrices conjointes transfrontalières pour une communication correcte à la population des contenus des plans communaux de protection civile pour le développement de la conscience du risque"	15 mois	Faire participer activement les sujets régionaux et locaux responsables de la communication en protection civile dans la rédaction des Lignes directrices, en mettant en valeur les différentes expériences mûries dans leurs cadres de compétence respectifs

		Région SUD VAR Cité Métropolitaine de Gênes Ville de Nice Ville d'Ajaccio SDIS						
Cité Métropolitaine de Gênes	Sensibilisation au risque et meilleure connaissance des phénomènes	Cité Métropolitaine de Gênes et Fondation CIMA (Commune de Campomorone, Commune de Ceranesi, Commune de Mignanego, Commune de Sant'Olcese, Commune de Serra Riccò Par la suite ont participé les écoles et les dirigeants des différents groupes scolaires du territoire. Université de Gênes - Département d'Architecture et de Design	Rencontres participatives, cartes participatives des risques pour la définition des scénarios, visites sur les lieux	8	15 parties prenantes	Accord Cadre pour la collaboration institutionnelle entre la Cité Métropolitaine de Gênes, les Communes et les Unions de communes de la zone métropolitaine, réalisation d'un jardin de pluie à Campomorone (GE)	Toute la durée du projet	Excellent résultat de l'activité avec l'école A. Noli pour la réalisation du Jardin de pluie dû à la participation active au projet et à la volonté du corps enseignant nel progetto e alla volontà d'intégrer l'activité dans le Plan de formation des écoles
Fondation CIMA	Co-conception d'actions intercommunales de protection civile liées aux complexes scolaires	Cité Métropolitaine de Gênes et Fondation CIMA Techniciens et administrateurs de Commune de Campomorone, Commune de Ceranesi, Commune de Mignanego, Commune de Sant'Olcese, Commune	Cartographie participative de la vulnérabilité et des capacités Réunions de co-conception	10	25	Définition et test de procédures pour améliorer la gestion des risques sur un territoire intercommunal	3 mois	L'implication d'autres parties prenantes dans le processus de planification de la protection civile s'est avérée être un élément central, ainsi qu'un stimulant pour l'administration municipale.

		de Serra Riccò Par la suite ont participé les écoles et les dirigeants des différents groupes scolaires du territoire.						
Region Sud	Construction du livre blanc sur le risque d'inondation	Région SUD, Habitants, acteurs de la gouvernance des risques, Commission des inondations	Participation à des réunions de consultation et de co-conception, sondages téléphoniques	6	270	Amélioration des politiques publiques mises en œuvre par rapport aux risques naturels par les différents acteurs du territoire	1 année	Partage de l'avancement des politiques de gestion des risques et des domaines d'intervention prioritaires en matière de gestion des risques d'inondation.

9. Annexes

9.1. ANNEXE 1

Guide d'entretien aux acteurs de la gestion des risques naturels / risque inondation

« Conditions et moyens d'une amélioration de la gestion des risques naturels majeurs en PACA »

Introduction : poser le cadre de l'entretien

Contexte

- Le CR PACA, dans sa séance du 4 novembre 2016, a décidé la création d'un Comité de Concertation Régional des Risques (C2R2), instance de gouvernance régionale, composée de :
 - Commission multirisques montage ;
 - Commission inondations ;
 - Commission incendies ;
 - Commission calamités agricoles.
- Afin d'alimenter la réflexion du C2R2, la Région souhaite élaborer un livre blanc des risques naturels majeurs en PACA, devant notamment faire le bilan de la situation actuelle et dégager des pistes pour améliorer cette gestion des risques naturels majeurs (inondations, incendies, avalanches, mouvements de terrain, séisme).

La méthode d'entretien :

- Un entretien « semi-directif » :
 - une discussion ouverte sur une problématique générale : « quelles sont les conditions et moyens d'une amélioration de la gestion des risques naturels majeurs en PACA ? » ;
 - organisée en quatre temps :
 1. _____ identi-
fier la situation et les points forts et les points faibles en lien avec cette problématique de votre point de vue individuel.
 2. _____ diagn-
ostic des actions conduites face à ces problèmes, par vous-même et par d'autres acteurs :
vont-elles dans le bon sens ? Faut-il les corriger ?
 3. _____ action
: compte tenu des problèmes que vous identifiez et des actions en cours, que
préconiseriez-vous de faire pour aller vers une amélioration de la gestion des RNM en
PACA ?
 4. _____ recuei-
l de votre avis sur un outil spécifique : l'observatoire régional des risques majeurs

- Objectif : révéler votre point de vue par rapport à la problématique générale, même si vous n’êtes pas expert de tous les risques (personne ne l’est).
- Cet entretien sera conduit avec les autres parties prenantes, ce qui permettra de dégager une vision et des propositions communes.

L’entretien

Pourquoi vous interroger ?

- Vous êtes partie prenante de la gestion des risques naturels majeurs en PACA.

Structure		Etes-vous concerné par d’autres risques que les inondations ?	
Nom			
		Incendies	
Poste		Multirisque montagne	
		

- Présentation rapide de vos types d’actions spécifiques / de votre rôle dans la gestion des risques naturels :

.....

Identifier la situation, les points forts et les points faibles de la gestion des risques naturels majeurs

Comment décririez-vous la gestion du risque d’inondation en PACA (de votre point de vue et avec vos connaissances, retours d’expériences, etc.) ?

.....

<i>Background pour relancer la discussion si besoin :</i>	
- _____	<i>Qui</i>
<i>fait quoi ? Comment ? Avec qui ?</i>	
- _____	<i>Quels</i>
<i>sont les objectifs de la gestion actuelle des inondations ? Il y a-t-il des différences entre gestion des ruissellements pluviaux, des débordements de cours d’eau, des crues torrentielles ?</i>	
- _____	<i>Dans</i>
<i>le cadre de la prévention / de la gestion de crise / du retour à la normale après une catastrophe.</i>	
- _____	<i>Vous</i>
<i>pouvez partir de la description d’une catastrophe récente par exemple.</i>	

Selon vous, quels sont les points forts de la gestion des inondations actuelle ?

.....

Background pour relancer la discussion si besoin :

- _____ Vous
pouvez partir de la description d'une catastrophe récente par exemple.

- _____ Vous
pouvez citer un scénario de crise sur lequel vous pensez que les politiques actuelles sont particulièrement opérationnelles par exemple et expliquer pourquoi.

Selon vous, quels sont les problèmes / fragilités liés à cette gestion actuelle ?

.....

Background pour relancer la discussion si besoin :

- _____ Y-a-t-il
des lacunes ? Risque mal pris en compte, prévention mal gérée, retour à la normale pas assez anticipé, etc.

- _____ Quels
sont les principaux enjeux de mise en œuvre de cette gestion des risques ?

OU, si difficultés sur les deux questions ci-dessus, autre formulation :

Pourriez-vous me dire comment vous positionnez les leviers suivants de la politique de gestion du risque inondation (points forts ou faibles) et pourquoi :

- **Recherche** _____ **innovation :**

- **Production de connaissance**

- **Surveillance des phénomènes**

- **Information/communication**

- **Structuration des acteurs**

- **Action d'urgence**

- **Planification/réglementation**

- **Aides financières**

.....

- **Actions structurelles et de réduction de la vulnérabilité**

.....

Selon vous, votre analyse est-elle partagée avec les autres acteurs ? (identifier les éventuels points de désaccord ou d'incompréhension)

.....

Diagnostic des actions engagées face à ces problèmes

Des actions sont-elles mises en place pour faire face aux problèmes rencontrés et par qui sont-elles portées ? Si oui, vous paraissent-elles pertinentes ?

.....

Estimez-vous que les outils nécessaires à une bonne gestion du risque inondations existent ? sont-ils efficaces ? Si non, quel est le manque identifié ?

.....

Proposition d'actions

Que préconiserez-vous pour améliorer la gestion du risque d'inondation en PACA, compte tenu des problèmes que vous voyez et des actions déjà engagées influant sur ces problèmes ?

.....

Background pour relancer la discussion si besoin :

- _____ Par _____

rapport aux problèmes identifiés, faut-il mobiliser en particulier l'un ou l'autre des leviers suivants : R&D / Surveillance-alerte / culture du risque / gouvernance / actions d'urgence / planification-réglementation / aides financières / actions structurelles et de réduction de la vulnérabilité.

Selon vous, pour quelles raisons ces actions ne sont pas mises en place aujourd'hui ?

.....

Background pour relancer la discussion si besoin :

- _____ Est-
 ce un problème de moyens humains, financiers, etc.

Questions ciblées

Est-ce que la culture du risque inondation vous semble partagée aujourd'hui ?

.....

Comment jugez-vous l'outil PAPI ?

.....

Background pour relancer la discussion si besoin :

- _____ Outil
 qui aborde l'ensemble de la chaîne du risque

- _____ Est-
 ce aisé de trouver des MOA ?

- _____ Y-a-t-
 il un suivi postérieur des réalisations ?

- _____ ...

Les RETEX vous semblent-ils utiles à l'amélioration de la gestion du risque inondation ?

.....

Votre point de vue sur un outil spécifique : l'Observatoire Régional des Risques Majeurs

De votre point de vue qu'est-ce qu'un observatoire des risques ? quels objectifs doit-il remplir ?

.....
Connaissez-vous l'Observatoire Régional des Risques Majeurs ? si oui, vous y êtes-vous déjà connecté ? à quelle fréquence ?

.....
Trouvez-vous que cet outil répond aux objectifs d'un observatoire des risques ?

.....
Avez-vous des propositions pour faire évoluer cet outil ?

.....

9.2. ANNEXE 2

LISTE DES STRUCTURES INTERROGÉES

Structure
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement PACA
Centre Zonal Opérationnel de Crise (CeZOC) (Etat-Major Interministériel de Zone de Défense et de Sécurité)
SDIS 84
SDIS 05
SDIS 13
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Conseil Départemental du Vaucluse
Conseil Départemental des Hautes-Alpes
Mandelieu la Napoule
PETR du grand briançonnais
CA Sophia Antipolis
Syndicat de l'Ouvèze
PNR Verdon
PNR Alpilles
SMAVD : Syndicat Mixte d' Aménagement Vallée de la Durance
SMIAGE : Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin
Agence de l'Eau RMC - délégation de Marseille
RTM
DREAL PACA - Direction
CPIE du pays d'Arles
Fédération Française des Assurances
Chambre d'Agriculture
Société du Canal de Provence

9.3. ANNEXE 3

SUPPORT ANIMATION COMMISSION INONDATIONS

Ambition commune :

Améliorer la culture du risque / Aider le citoyen à se réapproprier son rôle dans la gestion des risques

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ambition commune :

Soutenir l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires / Développer l'engagement des populations dans les RCSC

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ambition commune :

Clarifier sur chaque territoire, le rôle, les compétences et les limites de chaque acteur

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ambition commune :

Organiser une solidarité entre les zones peu peuplées qui ont une fiscalité faible et les zones plus urbanisées qui peuvent bénéficier des aménités des territoires ruraux

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ambition commune :

Mutualiser les actions et optimiser les financements publics

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

Ambition commune :

Aider les maitres d'ouvrages à faire aboutir plus facilement leurs actions de réduction des risques d'inondation

Pas du tout d'accord							Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

Ambition commune :

Accélérer la mise en œuvre des PAPIs par les maitres d'ouvrage

Pas du tout d'accord							Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

.....

Ambition commune :

Impliquer les services d'urbanisme sur la prise en compte du risque inondation

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

Ambition commune :

Améliorer le porté à connaissance sur la chaîne de gestion des risques et rôle de l'observatoire

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Propositions :

.....

.....
.....
.....
.....